



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

# Reli- femmes

## DANS CE NUMÉRO

**A**u-delà du document d'orientation concernant une Charte des valeurs québécoises, le gouvernement du Québec a déposé, à la fin de la session d'automne, un projet de loi sur le même sujet. Le processus conduisant à son adoption devrait se poursuivre durant les premiers mois de 2014. D'où l'intérêt à prolonger la réflexion sur la question de la laïcité qui est au cœur de ce projet législatif.

Pour ce numéro, une contribution a été sollicitée auprès de Denise Couture, vice-doyenne de la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Dans notre dossier, elle aborde le sujet sous l'angle du défi de construire des relations justes. Son entreprise en est une de déconstruction des idées reçues et de critique des rapports entre les religions et les femmes. Elle questionne particulièrement la religion majoritaire au Québec et son approche discriminatoire à l'égard des femmes. Une vérité qu'il faut bien entendre!

D'autre part, il allait de soi d'accorder, dans nos pages, un espace significatif à un événement qui a marqué le dernier automne pour le mouvement des femmes du Québec, le Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministe.

La rédaction

## EN MOUVEMENT

## Réaliser notre projet féministe de société, allons-y!

**D**u 14 au 17 novembre 2013, environ 1100 femmes de toutes les régions du Québec, de tous âges et de toutes origines, incluant des centaines de nouveaux visages, ont pris part aux activités entourant le Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes. Une rencontre fort dynamisante faite

de temps de célébration de notre histoire collective, d'ateliers de formation et d'éducation populaire, d'ateliers d'appropriation et de délibération à partir des thèmes contenus dans le *Cahier de propositions*, et enfin, d'une plénière réalisée dans le respect des différences.

Ce Forum était l'aboutissement d'une longue démarche depuis un premier colloque en 2011, un second en 2012 et une tournée de consultation dans les régions en 2012 et 2013 auprès de 450 féministes de toutes les régions du Québec engagées dans la démarche des États généraux. Les travaux accomplis tout au long de ce processus démocratique ont permis de cibler les nouveaux enjeux sociaux touchant les femmes et



Photo: Ariane Sylvain-Salvador

les réponses que nous devons y apporter. D'où la formulation de propositions à débattre lors du Forum en vue de dégager les grandes orientations et des pistes d'action pour les vingt prochaines années.

Le mot de clôture des porte-parole de l'événement Délice Mugabo, Isabelle Picard et Alexa Conradi se voulait un appel à l'action: «Aujourd'hui, nous arrivons à la fin d'un long processus mais c'est aujourd'hui que le vrai travail commence... Transformons nos idées et nos espoirs en projets et nouvelles stratégies... Aujourd'hui nous sommes des milliers, demain nous serons toute une société.»

Marie-Paule Lebel, SA



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,  
Bulletin de l'ARDF  
N° 80 - FÉVRIER 2014**

Édité trois fois l'an par  
l'Association des religieuses  
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est  
de travailler, dans une  
perspective évangélique  
et selon les charismes  
des divers instituts,  
à la promotion des femmes  
- religieuses et/ou laïques -  
dans l'Église et dans  
la société.**

Équipe de rédaction :  
Céline Beaulieu, CND,  
Suzanne Bolduc, FSP,  
Céline Dubé, CND,  
Camilla Martin, NDA,  
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières :  
Les membres  
de l'Équipe de coordination,  
Léona Deschamps, RSR,  
Réjeanne Dubé, NDA,  
Françoise Gagnon, NDBC,  
Huguette Laroche, NDBC,  
Fernande Themens.

Infographie :  
Nathalie Tassé

Conception graphique :  
René St-Amand

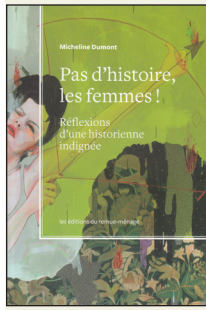
Impression :  
Groupe Laurier

Expédition :  
Suzanne Bolduc, FSP  
et des bénévoles, secrétariat  
de l'ASMDM

Abonnement  
(taxes incluses)  
Canada : 12\$  
Étranger : 15\$

Reproduction permise  
sous réserve d'en  
mentionner la source.

Correspondance :  
Louise Bégin, CND  
1880, rue Sicard, app. 3  
Montréal (Québec) H1V 2X8  
Tél. : 514 252-9072  
louisebegin2@videotron.ca



Micheline DUMONT,  
*Pas d'histoire, les  
femmes! Réflexions d'une  
historienne indignée,*  
les Éditions du remue-  
ménage, Montréal,  
2013, 220 p.

Pionnière des recherches en histoire des femmes du Québec, Micheline Dumont considère que l'histoire des femmes se présente encore comme un combat non gagné. Retraitée depuis 2000, elle reprend la plume, pressée par l'urgence de questionner l'historiographie québécoise. Elle avoue même que la colère se trouve presque toujours à l'origine des textes du présent recueil *Pas d'histoire, les femmes! Réflexions d'une historienne indignée*. À son avis, reconnaître l'histoire des femmes s'avère un enjeu politique. C'est ce qu'elle démontre dans les trois sections de son ouvrage étalées entre son avant-propos et sa conclusion «les femmes et le savoir», sans négliger de les ponctuer de «ses coups de gueule» et de ses «coups de balai».

La place compensatrice accordée aux réalisations féministes dans l'histoire du Québec irrite l'historienne: «Le féminisme est-il soluble dans le nationalisme?» En guise de réponse, elle scrute quatre moments de l'histoire: les troubles de 1837-1838, le féminisme de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le courant nationaliste radical des années 1960 et le débat sur la souveraineté. Triste constat! L'histoire nationale y néglige l'inclusion des diverses luttes et implications politiques des femmes. Après quelques textes brefs relatifs à la laïcité et aux droits des femmes, au Manifeste des Québécoises et à l'affaire des Yvette, elle démontre à partir des statistiques que les députées présentes à l'Assemblée nationale, depuis 1960, s'impliquent timidement de manière féministe, en politique active.

Au cours de la deuxième section de l'ouvrage intitulée *Cherchons les femmes*, l'auteure propose d'abord les résultats de sa recherche relative au discours sur le féminisme dans un

magazine québécois à grand tirage, *L'Actualité* (1960-1996). La minimisation de l'influence politique du mouvement des femmes ressort de l'exploration. En chercheuse déterminée, elle s'intéresse au type de culture politique manifestée durant la Révolution tranquille. Après l'analyse de textes dans *Cité libre* et *L'Action nationale*, elle y constate l'oubli constant de l'implication des mouvements féministes. Suivent quelques réactions à l'alphabétisation masculine, au décrochage scolaire, au parti pris masculin d'un cinéaste et à une publication intitulée «les femmes et l'indépendance».

Après son «coup de balai» touchant le faux débat liant le foulard à l'égalité homme-femme, l'historienne propose, en troisième section, «l'horizon large du féminisme». Elle y peint le magnifique rayonnement du féminisme québécois en lien avec les associations internationales qui passent de l'adhésion à l'initiative (au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, après la Seconde Guerre mondiale) et avec les marches internationales provoquées par l'expérience québécoise «Du pain et des roses». À son avis, le féminisme demeure le mouvement politique qui a suscité de profonds changements politiques et sociaux sans une seule goutte de sang. Trois «coups de gueule» suivent: savoir d'où l'on vient, la pertinence du 8 mars et le réalisme du documentaire *Des marelles et des petites filles*.

La lecture accessible et passionnante du recueil *Pas d'histoire les femmes! Réflexions d'une historienne indignée* provoque la militance afin que les femmes sortent de la constante influence du patriarcat qui persiste dans un savoir et une histoire demeurés androcentriques. Après cette lecture, des membres de l'ARDF auront sûrement, à l'instar de l'écrivaine, l'audace de leurs «coups de gueule» devant l'urgence de certaines causes féministes ou leurs «coups de balai» pour réfuter les fausses démarches relatives à l'égalité hommes-femmes. Un ouvrage incontournable à s'offrir et à offrir!

Léona Deschamps, RSR

# Regard sur un événement prometteur

**A**u moment où le débat sur la «Charte des valeurs québécoises» battait son plein et où la proposition gouvernementale sur le port des signes religieux soulevait une vive polémique, le Forum des États généraux de l'action et de l'analyse féministes s'est déroulé en maintenant le cap sur les objectifs du mouvement : faire un bilan des acquis, vingt ans après le forum «Pour un Québec féminin pluriel», nommer les enjeux actuels, identifier les défis à relever sur l'horizon des vingt prochaines années.

Ce Forum lui-même représentait d'énormes défis : le nombre d'inscriptions qui n'a cessé de s'accroître jusqu'au jour même de l'ouverture de l'événement, la gestion d'un événement d'une telle ampleur, le traitement des propositions aux différentes étapes de la délibération, l'animation des débats faite avec rigueur sans rigidité, avec souplesse sans mollesse, etc. Et le respect rigoureux de l'horaire établi.

Une clef du succès du Forum aura été le choix d'une «culture féministe de la délibération»; de fait, le processus des États généraux a été placé «sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité». Une telle culture féministe de la délibération répond au rapport des femmes à la prise de parole compte tenu de leurs réalités particulières : milieux d'origine, classes sociales, degré de scolarisation, appartenance à des minorités discriminées, etc. Pour de trop nombreuses femmes, oser exprimer publiquement le fond de leur pensée semble hors de portée. Afin de rendre possible cette prise de parole courageuse, le Forum proposait formellement un engagement réciproque des

organisatrices et des participantes qui garantisse un climat de confiance respectueux et solidaire. Bien qu'il ne faille pas idéaliser ce qui a été expérimenté au Forum, il est cependant vrai que le dialogue tendait généralement vers l'accueil des idées exprimées et la convergence des opinions émises.

La recherche de consensus qui a caractérisé les débats des États généraux a tenu de l'exploit si l'on considère la diversité des participantes. Malgré une nette prédominance de femmes blanches d'un âge moyen ou avancé, le rassemblement comptait un nombre non négligeable de femmes issues des minorités ethnoculturelles sans que les particularismes soient vraiment affichés; ainsi, les hidjabs étaient plus que clairsemés et les revendications spécifiques peu affirmées. Les jeunes femmes ont notamment pris leur place en ce Forum; elles avaient visiblement assumé une part très active au processus des États généraux et à l'élaboration des propositions. L'avenir d'une société transformée par la contribution du mouvement féministe n'appartient-il pas à la relève militante que l'événement a révélée? Les têtes blanches que nous sommes sont amenées à passer le flambeau et à soutenir solidairement celles qui le portent maintenant avec lucidité, courage et conviction.

La tâche qui attend le mouvement a été largement tracée par la cinquantaine de propositions amenées en plénière à l'issue du Forum. Même si elles n'ont pas pu toutes être adoptées dans le temps alloué, elles dessinent un projet féministe de société construit autour de sept enjeux : bien-être et santé globale des femmes; système économique, travail des

femmes et place de l'écologie; autodétermination et solidarité avec les femmes autochtones; démocratie, rôle de l'état, espaces politiques et médiatiques; stéréotypes, représentations et normes sociales; inégalités entre les femmes et intersection des oppressions; féminisme, nationalisme et colonialisme. Même s'il s'agit d'une question parmi beaucoup d'autres, qu'on nous permette de mentionner une prise de position jusqu'à sujette à controverse concernant la prostitution; une proposition visant «à responsabiliser et criminaliser les clients proxénètes et les proxénètes dans une perspective de défense des droits des femmes à ne pas être prostituées» a été adoptée à la majorité.

Bref, en dépit des lacunes inhérentes à toute organisation de cette envergure, le Forum a marqué un point d'orgue au processus triennal des États généraux de l'action et de l'analyse féministes. Au lendemain de cette magnifique expérience collective, «le vrai travail commence», ainsi que l'affirmaient les trois porte-parole à l'issue du Forum. La vitalité indéniable du mouvement est d'ores et déjà promesse de résultats tangibles.

Quant à nous, de l'ARDF, sommes-nous des témoins qui regardent passer le train? Comment nous inscrivons-nous dans le projet féministe de société tracé tout au long du processus des États généraux? Jusqu'ici, notre Association a agi comme lien dynamique et solidaire entre les communautés religieuses et le mouvement des femmes. Nous donnerons-nous encore pour un bout de temps les moyens de prolonger cette mission? Par exemple, en relevant le défi d'un nécessaire leadership interne?

# La laïcité et le défi de construire des relations justes



**Denise Couture,**  
vice-doyenne  
de la faculté de théologie  
et de sciences des religions  
de l'Université de Montréal

## Une polarisation

Le premier point que je désire aborder concerne la polarisation des positions dont nous faisons actuellement l'expérience dans le débat sur les signes religieux et qui atteint une intensité rarement égalée dans le contexte québécois. Elle s'exprime par la division de la population québécoise en deux, confirmée par un sondage qui indique que 45 % de la population est pour ou plutôt pour et 45 %, contre ou plutôt contre, selon le sondage de la firme Léger publié le 7 décembre 2013.

Le phénomène de polarisation que je veux souligner consiste surtout dans un choc entre deux visions du monde, entre deux formes de désirs intenses, qui conservent chacune une part d'insaisissable. Que les émotions, les affects, dominent le débat, cela a des conséquences. Il ne suffit plus d'apporter de nouveaux arguments, ce qui alimente la polarisation, mais il faut penser aussi les conditions de la discussion. Permettez-moi de l'illustrer à partir d'une anecdote personnelle et révélatrice. Au début de la controverse, en septembre 2013, une animatrice bien connue dans les médias, à qui je vouais une admiration, a pris une position claire et ferme avec laquelle je me trouvais en profond désaccord. Ce jour-là, j'en ai été affectée (mal de ventre) et déçue. Je ne pouvais pas comprendre comment elle en était arrivée là. Le phénomène de la polarisation consiste précisément en cela: *nous ne nous comprenons plus mutuellement!* Un écart se creuse, un gouffre se construit entre nous, entre amies, entre collègues, entre complices de longue date, d'une manière inattendue.

Un indiscernable des positions et des désirs excède la discussion.

Ce type de polarisation réduit l'espace de questionnement dont nous aurions besoin pour penser une question complexe. Elle provoque une simplification des enjeux compliqués. On ne perçoit plus que le problème est composé de divers éléments contradictoires entre eux. On voit plutôt circuler des opinions sûres d'elles-mêmes, transparentes, qui ne réussissent plus à construire des ponts entre elles ou qui s'opposent hostilement. Comment intervenir dans ce débat de manière à réduire ou à briser la polarisation? Voilà ma première question. Je la garde ouverte. À mon avis, les conditions ne sont pas réunies actuellement pour penser la complexité de la clause qui exigerait l'interdiction du port du foulard par les femmes musulmanes.

## Un sophisme

J'entends par sophisme un raisonnement qui donne toute apparence de vérité alors qu'au contraire, il nous plonge dans l'erreur. À mon avis, le débat québécois actuel sur la laïcité se trouve dominé par un sophisme, celui d'une corrélation entre la laïcité et la protection de l'égalité des femmes et des hommes. Cette connexion ne s'avère pas fondée historiquement. Par exemple, comme on le sait, les patriotes québécois laïcistes n'avaient aucunement l'intention de promouvoir l'émancipation des femmes; et les laïcistes de France ont retardé longtemps le droit de vote des Françaises pour la raison qu'ils n'avaient pas confiance en l'autonomie de leur jugement.

La rédaction de *Reli-femmes* a choisi de consacrer les dossiers des trois numéros de cette année à la question de la laïcité. Ce choix fut effectué avant le dépôt, par le gouvernement minoritaire du Parti québécois, des projets de Charte des valeurs québécoises et du projet de loi 60. Les artisanes du bulletin n'avaient probablement pas imaginé à quel point le débat sur la laïcité au Québec, enclenché par ces deux textes gouvernementaux, serait intense, passionné et houleux.

En réalité, un solide consensus s'établit sur la neutralité de l'État en matière de religion et sur la séparation entre l'État et la religion. Le désaccord porte en fait sur l'article qui interdirait le port de signes ostentatoires religieux dans la fonction publique et parapublique et le débat médiatique se concentre sur le port du voile par les musulmanes. On m'a demandé un texte sur la laïcité, les défis du vivre-ensemble et la création de relations justes.

Mais surtout, laïcité et défense des droits des femmes apparaissent, dans le présent, comme deux logiques indépendantes l'une de l'autre à tel point que, le plus souvent, la laïcité fonctionne aujourd'hui comme une puissante force de légitimation de la subordination des femmes. Surprenant? Pas tant que cela si on considère que dans les États laïques d'aujourd'hui, nous sommes devenues habituées<sup>1</sup> à l'idée qu'il est acceptable que l'on ne protège pas les droits des femmes ou des personnes homosexuelles à l'intérieur des religions. On pense que ces personnes n'ont qu'à sortir des religions pour être libres. Et remarquons que c'est le seul domaine de la vie dont on dit que les femmes n'ont qu'à en sortir pour pouvoir revendiquer leurs droits. Des féministes qui luttent à l'intérieur des religions remettent en question cette évidence sur la base de deux arguments principaux: d'abord, par une relecture interne des traditions religieuses; ensuite, par une critique de l'acceptabilité sociale des discriminations opérées par les religions.

Permettez-moi d'insister sur cette idée et prenons un exemple. Aux États-Unis, l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (les mormons) refusait de reconnaître le même statut aux Noirs qu'aux Blancs. Une contestation interne de l'Église a été solidement appuyée par le mouvement social de défense des droits civiques et l'Église a modifié sa position<sup>2</sup>. Un tel appui venant de l'extérieur ne se produit pas, cependant, en ce qui concerne la discrimination des femmes et des personnes homosexuelles ni chez les mormons ni dans les autres religions. En ce qui concerne la religion majoritaire au Québec, on peut poser la

question suivante: le Vatican pourrait-il discriminer ouvertement les Noirs? Probablement pas. Cela montre que si des instances religieuses peuvent continuer de subordonner les femmes et les personnes homosexuelles, c'est qu'une acceptabilité sociale le permet. Un régime de laïcité n'y change rien.

### Une illusion d'optique

À mon avis, dans le débat québécois actuel sur la laïcité, nous sommes victimes d'une immense illusion d'optique qui consiste en ceci: alors que les minorités religieuses (et leurs menaces aux droits des femmes) sont sous les feux de la rampe, on ne veut évoquer ce dont tout le monde est conscient à propos de la religion majoritaire, le catholicisme romain, qui s'en tire beaucoup trop bien, échappant aux critiques qui devraient fuser de toute part, avec sa politique bien implantée de discrimination envers les femmes et les personnes homosexuelles.

Pour corriger cette illusion d'optique, je propose de détourner les projecteurs des minorités religieuses (et je crois que c'est ainsi que l'on peut le mieux construire des relations justes) et poser la question en ce qui concerne la justice relationnelle: qu'en est-il de la religion majoritaire au Québec?

### La religion majoritaire au Québec et l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis une quarantaine d'années, sous l'influence du Vatican, l'Église catholique du Québec a développé un discours anti-femmes qui possède trois caractéristiques.

Il est antiféministe, soutenant le rôle de subordination des femmes. Il est fondamentaliste, énonçant une vision de la femme qu'il dit immuable, voulue par Dieu, pour toutes les époques et pour toutes les cultures. Enfin, il est puissant: le Vatican siège aux Nations Unies à titre d'État observateur où il fait valoir ses points de vue de manière combative.

Dans cette perspective, comment un modèle de laïcité pourrait-il favoriser la création de relations justes? L'État québécois ne pourrait-il pas adopter des mesures qui énoncent clairement que l'État cesse de favoriser une Église ou une religion qui discrimine des catégories de personnes, sachant que dans la situation actuelle il s'agit des femmes et des personnes homosexuelles?

Dans le débat québécois sur la laïcité, le regard porté sur les religions minoritaires détourne du problème réel en ce qui concerne la protection de l'égalité des femmes et des hommes. Ce regard «sur l'autre» fonctionne comme un oubli d'une propre difficulté immense, celle de ne pas pouvoir venir à bout d'une situation où les femmes et les personnes homosexuelles demeurent discriminées dans la religion majoritaire. C'est pourtant bien l'acceptation de cette évidence qu'il est urgent de briser. Il reste à espérer qu'un débat sur la laïcité nous amène à cesser de tolérer la discrimination sexiste et homosexuelle dans cette Église, ce qui, certes, exige un changement profond du regard...

1. Dans ce texte, le féminin grammatical inclut le masculin.
2. Je remercie Johanne Philipps qui a porté ce fait à mon attention. Ses travaux m'ont appris à poser la question de la laïcité autrement.



## Saguenay-Lac Saint-Jean

Le Collectif de femmes engagées d'Alma (CFEA) est composé d'infirmières retraitées, d'aidantes naturelles expérimentées et d'autres. Quatre d'entre elles font partie de l'ARDF. Le CFEA oriente ses actions et ses réflexions sur le projet de loi 52 qui présente l'aide médicale à mourir comme faisant partie d'un continuum de soins en fin de vie. L'objectif du CFEA est donc de dénoncer la façon détournée de présenter l'AMM en fin de vie comme faisant partie du continuum de soins, alors que le Collectif soutient que l'AMM n'est pas un soin, mais une coupure du continuum de soins.

Beaucoup d'ignorance ou d'indifférence relative à ce projet a été constatée suite à la consultation faite par le CFEA dans les six CSSS au Saguenay-Lac-St-Jean, de même qu'à l'Agence de santé et des services sociaux de la région. Ce qui suit le confirme. Aucun des Conseils d'administration des établissements n'a fait l'étude du projet, n'a pris position sur le sujet, n'a voté une résolution en bonne et due forme, n'a fait un sondage auprès des médecins, des membres du personnel professionnel et des autres intervenants du milieu; aucun d'eux n'est intervenu auprès de l'AQESSS. À l'un des CSSS, il a été répondu verbalement: « Le gouvernement est notre patron, on n'a rien à dire; le gouvernement fait les lois qu'il veut. » Quant



**Collectif de femmes engagées d'Alma**

à l'Agence, elle n'a pas participé à l'élaboration du mémoire présenté par l'AQESSS.

Bravo et honneur à ces femmes engagées qui ont présenté un mémoire et qui poursuivent leur action par une lettre adressée à trente-neuf personnes des secteurs politique, social et médical. À venir, place dans les journaux.

*Source: Jeanne-d'Arc Fortin, SBC*

## Mauricie



**Groupe mauricien**

Cette année, le Réseau de la Mauricie oriente son travail vers la mission reçue de l'ARDF nationale, celle de préparer la

prochaine célébration annuelle de mai 2014 à la Maison de la Madone.

Pour ce faire, un recul dans le temps est obligé pour présenter des femmes du Québec moins connues mais de grand rayonnement dans leur milieu. C'est pourquoi une équipe leur prépare un témoignage de reconnaissance. Le répertoire d'engagement de ces femmes se voit divisé en sous-thèmes, soit femmes de littérature ou d'affaires, femmes d'engagement politique et social, femmes victimes de discrimination et de violence, femmes démunies, artisanes de culture, agentes de santé.

Chacune des membres de l'ARDF de la Mauricie choisit une catégorie de ces femmes et décide de l'héroïne qu'elle décrira... Une Parole de Dieu inspirante ou des paroles de cette héroïne soutiendront la prière des femmes de l'Association réunies pour l'assemblée générale. Un visuel sera présenté pour ajouter un caractère festif et aider à garder en mémoire la marque de ces femmes.

*Source: Rita Lafrenière, OSU*

### Précision

Dans le numéro précédent, l'écho de Québec aurait dû porter la signature de Louise Turmel, RJM, plutôt que celui de Michelle Beaulieu, CND. Mille regrets.

## Dix ans de réalisations

Pour faire suite au survol présenté dans la chronique du bulletin de novembre 2013, nous couvrons dans cet article les dix premières années du comité régional, à savoir de 1993 à 2003. Cette période fut vraiment un temps de formation intense pour les membres du comité régional et de leur communauté respective. En voici les principaux aspects : approfondissement de l'analyse féministe, analyse sociale en lien avec le néolibéralisme, appauvrissement des femmes, violence vécue par les femmes, leadership au féminin, patriarcat.

Deux événements du mouvement des femmes sollicitent aussi la réflexion, l'étude et l'action concertée avec le milieu local, régional et national : la Marche du Pain et des Roses de 1995 et la Marche mondiale des femmes en 2000.

De 1999 à 2003, beaucoup d'énergies sont consacrées à réaliser trois capsules de formation dédiées aux agentes de pastorale, à des femmes en Église et à des religieuses intéressées. La recherche préliminaire, la pédagogie, la publicité et la réalisation de ces formations mobilisent le temps, l'énergie et le dynamisme des membres du comité. L'appui du Comité diocésain de la Condition des femmes est un apport précieux pour favoriser la participation. Voici un simple rappel des thèmes abordés : mouvement des femmes, courants féministes, approches féministes en théologie, anthropologie et éco-féminisme.

Une telle entreprise a soudé les membres du Comité et une fierté bien légitime a été ressentie devant l'ampleur de la tâche accomplie et la réalisation de cette œuvre collective.

Huguette Laroche, NDBC  
Françoise Gagnon, NDBC

Réjeanne Dubé, NDA  
et Fernande Themens

## Combat contre la traite des êtres humains

Sœur Eugenia Bonetti, 74 ans, a été couronnée le 16 octobre 2013 du prix du citoyen européen. Après avoir servi durant vingt-quatre ans au Kenya, la religieuse italienne, missionnaire de la Consolata, est responsable depuis 2000 du bureau « traite des femmes et des mineures » de l'Union des supérieures majeures d'Italie. Elle coordonne les activités de centaines de religieuses qui œuvrent, silencieusement, dans la rue, les centres d'écoute ou d'expulsion, les maisons d'accueil. Son objectif : réinsérer les victimes de la traite des femmes, tant en Italie que dans les pays d'origine de ces immigrées venues d'Afrique ou d'Europe de l'Est. Au fil des ans, 16 000 femmes ont reçu l'aide de la religieuse et de ses sœurs.

## Injustice

Enquêtrice pour l'assurance-emploi dans la région de Vancouver, Mme Sylvie Therrien a anonymement dénoncé en janvier dernier les quotas qui forcent chaque enquêteur à récupérer entre 35 000 et 40 000 \$ par mois en prestations. Finalement retracée par son employeur, elle a été suspendue sans solde en mai et congédiée en octobre. Comble de l'ironie, elle n'a même pas droit à l'assurance-emploi.

Même si elle se retrouve en difficulté aujourd'hui, Sylvie Therrien ne regrette rien. Selon elle, elle n'avait pas seulement le droit de dénoncer des pratiques qu'elle juge inappropriées, elle en avait le devoir.

## Héroïne ou pas ?

Mère Agnès-Mariam de la Croix est-elle une héroïne de la quête de paix en Syrie ou un suppôt du régime de Bachar al-Assad ? Elle a ses détracteurs et ses appuis.

« J'aimerais répéter que nous ne sommes pas engagés politiquement mais spirituellement, d'après les valeurs de l'Évangile. Solidaires avec nos frères syriens, toutes confessions confondues, sans négliger de militer pour les droits des minorités. »

La religieuse était à Montréal, au début de décembre, pour exprimer son opposition à toute intervention militaire extérieure et à tout envoi d'armes en Syrie. « Nous avons déjà eu de grandes expériences de ce qu'est le droit de protéger et de ce qu'est l'intervention humanitaire. C'est terrible de mêler le militaire et l'humanitaire », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse mardi.

## Des inventions qui ont été pensées par des femmes.

Il est tellement plus courant d'entendre parler d'inventeurs que d'inventrices, et pourtant : certaines femmes ont elles aussi brillé par leur inventivité ! Des inventions qui ont changé nos vies ont été pensées par des femmes. Des plus prévisibles aux plus surprenantes ! À venir dans le prochain numéro.